REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
SECRETARIAT EXECUTIF

Niamey, le 2 6 FEV. 2004

POINT FOCAL POLITIQUE DU FEM

LE POINT FOCAL POLITIQUE FEM

Nº 1 0 4 5 /SE/CNEDD

A

Mr. Hama Arba Diallo Secrétaire Exécutif United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) Bonn, Germany Fax: +49 - 228 815 2898 or 2899

<u>Objet:</u> Élaboration des rapports nationaux et profils par les pays africains parties à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (UNCCD)

Monsieur le Secrétaire Exécutif

En ma qualité de Point focal politique du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), j'ai l'honneur de confirmer que la requête sur « l'Élaboration des rapports nationaux et profils par les pays africains Parties à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (UNCCD) » a reçu l'approbation du gouvernement du Niger.

Cette requête, relative à l'application de la décision 9 de la Conférence des Parties (COP 6) de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (UNCCD), rentre dans le cadre des préparatifs de la troisième session du Comité pour l'examen de la mise en œuvre de la convention (CRIC).

Ce financement permettra au gouvernement d'établir un dialogue au niveau national et d'impliquer tous les acteurs concernés, dans la préparation du rapport national et du profil à soumettre au plus tard le 31 mai 2004.

A cet égard, je voudrais recommander le financement des activités telles que proposées dans ce projet.

Très haute considération



